



1. Programme local de l'habitat (PLH) : propositions relatives aux orientations
2. Examen de la demande de fonds de concours de la commune de Labastide-Monréjeau
3. Zone de Loupien à Monein : proposition de vente d'un terrain
4. Centre Michel Carval à Artix : proposition de vente anticipée d'un local loué par crédit-bail
5. Château de Mont : proposition de vente d'une bande de terrain à la commune de Mont
6. Château de Mont : proposition de mise en place d'une recherche de porteur de projet à l'échelle internationale
7. Soutien financier à des associations pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location d'un chapiteau : examen des demandes de communes
8. Information au bureau concernant le projet de création d'une passerelle et réfection d'un ouvrage de rétention à la base de loisirs d'Orthez-Biron
9. Marchés publics - Autorisation donnée au Président de signer des marchés (appel d'offres ouverts)
10. Autorisation donnée au Président de signer un avenant

1. PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) : PROPOSITIONS RELATIVES AUX ORIENTATIONS

Le bureau prend connaissance des propositions relatives aux orientations du programme local de l'habitat.

2. EXAMEN DE LA DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNE DE LABASTIDE-MONREJEAU

Le bureau émet un avis favorable à la demande de fonds de concours de la commune de Labastide-Monréjeau pour la construction d'un bâtiment périscolaire.

3. ZONE DE LOUPIEN A MONEIN : PROPOSITION DE VENTE D'UN TERRAIN

Le bureau émet un avis favorable à la vente du lot n° 8 situé sur la parcelle AH 528 de la zone d'activités de Loupien à Monein à la société FLUX GENERATOR. La superficie totale de ce lot est de 1 667 m² dont 1 235 m² de surface plane utilisable.

4. CENTRE MICHEL CARVAL A ARTIX : PROPOSITION DE VENTE ANTICIPEE D'UN LOCAL LOUE PAR CREDIT-BAIL

Le bureau émet un avis favorable à la vente anticipée d'un local situé au centre Michel Carval et loué à M. Laclau-Lacrouts au prix fixé par France Domaine.

5. CHATEAU DE MONT : PROPOSITION DE VENTE D'UNE BANDE DE TERRAIN A LA COMMUNE DE MONT

Le bureau émet un avis favorable à la vente, à la commune de Mont, d'une bande de terrain de 9 970 m² figurant dans l'emprise du château de Mont, propriété de la CCLO, et ce au prix fixé par France Domaine.

6. CHATEAU DE MONT : PROPOSITION DE MISE EN PLACE D'UNE RECHERCHE DE PORTEUR DE PROJET A L'ECHELLE INTERNATIONALE

Le château de Mont, propriété de la CCLO, est en mauvais état (toiture laissant passer l'eau, destruction de toutes les fenêtres suite à du vandalisme, etc.).

Les travaux de remise en état complet du château demandant un budget très important, il est proposé d'essayer de trouver un porteur de projet qui pourrait valoriser ce site et lui donner une seconde vie.

Le bureau émet un avis favorable à la diffusion d'une annonce ainsi qu'à l'envoi d'un courrier aux personnes potentiellement intéressées par ce bien. Il demande par ailleurs à envisager l'entretien des parcelles, notamment au droit du château.

7. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU : EXAMEN DES DEMANDES DE COMMUNES

Le bureau émet un avis favorable aux demandes transmises par les communes de Balansun, Loubieng et Sallespisse pour le compte d'associations implantées sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, et ce dans le cadre du dispositif de soutien financier pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles. Il appartiendra au prochain conseil communautaire de se prononcer sur un montant de subvention au vu des justificatifs transmis par les maires concernés.

8. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT LE PROJET DE CREATION D'UNE PASSERELLE ET REFECTION D'UN OUVRAGE DE RETENTION A LA BASE DE LOISIRS D'ORTHEZ-BIRON

Dans le cadre de sa compétence « gestion de la base nautique et de loisirs d'Orthez-Biron », la communauté de communes de Lacq-Orthez a engagé une consultation de type MAPA (marché à procédure adaptée) pour réaliser une nouvelle passerelle permettant l'accès à la plage de la base tout en confortant les fondations de l'ouvrage existant. L'estimation globale étant au double de l'enveloppe disponible, il a été décidé d'attendre les résultats de la consultation pour décider définitivement de la suite à donner à cette opération.

Après ouverture des plis, les négociations conduites par le maître d'œuvre, sous contrôle du maître d'ouvrage, n'ont pas permis d'obtenir des propositions chiffrées nouvelles rendant financièrement faisable ce projet.

Après discussion avec le maître d'œuvre, et comme une subvention de 118 000 € a été obtenue auprès de la Région, il a été proposé de déclarer, comme le rend possible le code des marchés publics, sans suite cette consultation pour motif économique, et notamment pour motif d'ordre budgétaire ; de redéfinir le besoin en réduisant les caractéristiques géométriques de la passerelle pour la limiter aux seuls besoins des piétons, ce qui suppose l'aval préalable des services d'incendie et secours vis-à-vis de l'accès à la plage en cas de problème (consultation en cours) et de reprendre le projet dans son ensemble au regard de cette possibilité avec un coût inférieur et dont la réalisation pourrait être envisagée à l'automne après la fermeture de la plage ; ce

planning devant permettre aux entreprises d'intervenir dans des délais moins contraints avec un impact financier également moindre.

Le bureau émet un avis favorable à ces propositions.

9. MARCHES PUBLICS - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES MARCHES SUIVANTS (APPEL D'OFFRES OUVERTS) :

- Aménagement, fourniture, livraison, et installation de mobilier pour la médiathèque du centre culturel de la communauté de communes de Lacq-Orthez
- Fourniture de matériel électrique et spécifique éclairage public pour la communauté de communes de Lacq-Orthez

Le bureau autorise son Président à signer les marchés avec les attributaires désignés par les membres de la commission d'appel d'offres et à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

10. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT SUIVANT :

- Fourniture et livraison de fourgons, tondeuses et matériels pour le service espaces verts de la communauté de communes de Lacq-Orthez – avenant au lot n° 4 matériel d'espaces verts

Le bureau autorise son Président à signer cet avenant au marché et à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.
